

Un forum contre le repli et la xénophobie

La deuxième édition du Forum annuel de l'immigration s'est tenue à Rabat le 31 mars 2015. Riche débat autour du «Mieux vivre ensemble».



■ Forum annuel de l'immigration 2015

Les Forums du ministère chargé des Affaires de la migration se suivent et ne se ressemblent pas. Lors de cette deuxième édition du Forum annuel de l'immigration, ce département est revenu à la charge avec une thématique d'actualité, à savoir: «Défis d'inter-culturalité et enjeux d'intégration». A cette occasion, Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et des Affaires de la migration, a appelé au partage et à la diffusion des valeurs du «Mieux vivre ensemble» afin de protéger la société marocaine contre toutes formes de repli et de xéno-

phobie primaire à l'encontre de l'étranger.

Recrudescence des problèmes

L'organisation de ce deuxième Forum annuel de l'immigration intervient, a souligné le ministre, «à un moment marqué par la recrudescence des problèmes et conflits d'ordre identitaire et culturel au sein de nombre de sociétés traversées et bousculées par les mouvements migratoires».

Le bon choix

Inaugurant ce Forum en présence du ministre de la Culture, Amine Sbihi, du

président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El Yazami et de la secrétaire générale de l'Immigration et l'émigration, Marina Del Corral Tellez (ministère de l'Emploi, Espagne), Anis Birou a insisté sur le fait que le Maroc a fait le choix d'une citoyenneté basée sur «la valeur de l'être humain en tant que tel et non sur son appartenance ou sa croyance». Et de préciser: «Tel a été le message dominant de la nouvelle politique migratoire initiée par SM le Roi Mohammed VI, adoptée à l'unanimité par l'ensemble des acteurs nationaux et saluée par les alliés et partenaires internationaux».

Principes universels

Une des spécificités de l'approche migratoire marocaine, qui a valu au royaume une haute appréciation à l'international, est qu'elle a été, a souligné Anis Birou, «construite sur les principes universels des droits de l'homme et mise en pratique avec une approche humaniste et une démarche privilégiant la concertation, l'esprit participatif et la responsabilité partagée». En dix-huit mois de travail et d'efforts soutenus, le ministre Anis Birou a présenté un bilan positif du champ de l'immigration et de l'asile, avec en tête une opération de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour irrégulier au

Maroc. L'opération a abouti, a-t-il affirmé, en plus de la mise sur pied d'une Commission nationale de recours et du Commitment favorable de la majorité des demandes, à un grand chantier de réformes juridiques qui a donné naissance à trois projets de loi régulant le champ de la migration, de l'asile et de la lutte contre la traite des êtres humains et à un programme d'assistance humanitaire d'urgence visant l'aide et la sauvegarde de la dignité des populations migrantes vivant en situation d'extrême vulnérabilité.

Il s'agit également de moult projets d'intégration éducative, culturelle et économique des migrants qui ont été initiés par la société civile, avec l'appui du ministère des MRE, via des ateliers de réflexion et des Forums internationaux sur différentes thématiques relatives à l'immigration et l'asile, avec pour objectif de renforcer la concertation et d'accentuer la maîtrise scientifique et politique de ces dimensions, dans un souci de préserver la cadence efficace et pertinente du lancement de ce chantier.

Enfin, le ministre Anis Birou a précisé qu'il y a eu également le lancement d'une dynamique de coopération internationale et d'implication des différentes parties prenantes, afin d'assurer toutes les chances de réussite aux programmes d'intégration des migrants.

Une vision concertée

L'objectif de toute cette dynamique, a conclu le ministre des MRE, est de parvenir à une vision concertée de la gestion de la diversité culturelle et d'élaborer une feuille de route qui trace les contours d'un modèle ajusté aux spécificités de la société marocaine et à son capital historique.

Mieux gérer l'immigration

Pour le ministre de la Culture, Amine

Sbihi, l'intérêt que porte le Maroc à l'intégration des immigrés traduit en fait son désir de gérer le dossier de l'immigration avec un maximum de sérieux.

La Constitution de 2011, tout en consacrant la modernité, l'ouverture et le fait que le pays s'est transformé de pays de passage à pays d'accueil des immigrés africains porteurs de valeur et de traditions diverses, fait que le Maroc gère tout cela avec un nouvel esprit et une approche intégrée qui accepte une fusion de ces populations à même de consolider d'identité marocaine, loin de tout repli ou isolement.

Opportunité ou source de tension

Pour Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), «la diversité culturelle est considérée comme une opportunité, moteur de croissance à l'heure de la mondialisation. Mais elle peut être source de tension et de manipulation politique dans certains pays pour refuser l'intégration».

El Yazami a regretté que nombre de pays refusent jusqu'à ce jour de signer la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles (le Maroc y a adhéré).

Politique humaniste et responsable

Félicitant le ministère des MRE pour l'organisation et le choix de la thématique de ce Forum, l'Espagnole Marina Del Corral Tellez a fortement salué l'engagement de la Stratégie nationale marocaine de l'immigration et de l'asile, pour l'intégration des immigrés qui constitue un de ses quatre objectifs «dans le cadre d'une politique cohérente, globale humaniste et responsable».

Mohammed Nafaa